

**Nom de l'entreprise** (non obligatoire) : MARTIN PRODUCTION CI (filiale de l'entreprise MARTIN)

**Secteur d'activité** : Fabrication de charpentes et maisons ossature bois

**Effectif** : 23 personnes (97 personnes dans l'entreprise MARTIN)

## CONTEXTE ET ENJEUX

### ► Quelle est la situation économique et sociale de l'entreprise ?

L'entreprise évolue depuis 2009 dans un contexte économique difficile, elle fait notamment face à la crise du « Bâtiment ». Malgré ce contexte compliqué, l'entreprise a pérennisé sa situation financière en trouvant des solutions en interne. Nos collaborateurs sont attachés aux valeurs de l'entreprise et s'y sentent bien. 83 % de nos effectifs en production nous accompagne depuis plus de 10 ans. Le métier reste néanmoins contraignant et notre personnel est vieillissant (42.2 ans de moyenne d'Age), il est donc important pour l'entreprise de travailler sur l'amélioration des conditions de travail.

### ► Quels sont les intérêts de votre établissement à participer au programme Tmspros ?

Les intérêts pour l'entreprise sont multiples, la première chose que nous souhaitons pour nos collaborateurs est l'amélioration au quotidien de leurs conditions de travail. Il est très important de faire en sorte que chacun de nos salariés se sentent bien au travail. L'entreprise avait également le souhait de mettre en place une démarche de prévention permettant de travailler au quotidien sur l'amélioration de celles-ci. Les autres intérêts sont la baisse de l'absentéisme et la réduction du coût des AT/MP

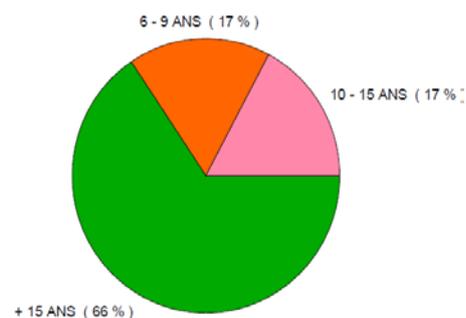
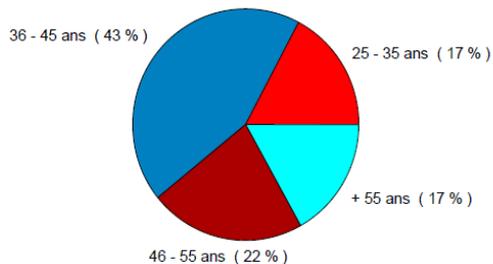
#### Indicateur : tranche d'âge et ancienneté au travail

■ Effectif de la société à ce jour par tranche d'âges

■ Effectif de la société à ce jour par tranche d'ancienneté

Nbre de Salariés : 23

Nbre de Salariés : 23





## ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- ▶ **Quels sont les collaborateurs impliqués dans votre démarche de prévention des TMS ?  
Quelles missions ont-ils au sein de cette démarche ?**

Pour mener à bien ce projet, l'entreprise a constitué un groupe de travail constitué des acteurs suivant :

- MARTIN Pascal (Directeur Général)
- ALLIOTE Maxime (Directeur Production)
- POIREL Romain (Responsable QSE)
- CHENU Clément (Stagiaire en 2<sup>o</sup> année de master biosciences et Ingénierie de la santé)
- DOMICILLE Régis (Chef d'atelier)

Ce groupe de travail a pour mission de structurer ce projet et de le faire avancer étape par étape en sollicitant les collaborateurs concernés lors du travail effectué sur chaque poste.

- ▶ **Avez-vous eu besoin de faire former un ou plusieurs collaborateurs ?  
Quels ont été les apports de cette ou ces formation(s) ?**

La CARSAT a offert la possibilité de former le responsable QSE pour devenir personne ressource TMS. Cette formation lui a permis d'apprendre comment mener un projet comme celui-ci. Toutes les étapes et tous les outils lui ont été transmis pour mener à bien ce projet. Sans cette formation, il est certain que l'entreprise n'aurait pas pu obtenir ce résultat sur ce projet. Pour compléter ces connaissances l'entreprise s'est également appuyé sur les compétences d'un stagiaire en 2<sup>o</sup> année de master biosciences et Ingénierie de la santé.

## ACTIONS RÉALISÉES

- ▶ **Avec quels outils avez-vous identifié vos situations à risque de TMS ?**

L'identification des situations à risques s'est faite en 2 temps :

- Analyse des indicateurs de santé au travail pour mesurer la sinistralité à chaque poste de travail
- Dépistage des risques en utilisant la check list OSHA sur les postes ciblés à la première étape. Nous avons complété l'analyse faite avec la check list OSHA en prenant également en compte les sollicitations du dos et des membres inférieurs.

- ▶ **Donner un exemple de situation de travail analysée. Quels outils avez-vous utilisé ?  
Quelles sont les causes de TMS relevées dans cette situation de travail ?**

Voici les outils utilisés pour l'analyse du poste « Assemblage caissons et jouées » :

- Posturogramme : permettant d'identifier les amplitudes articulaires
- Chroniques d'activités : permettant d'estimer les temps d'exposition à des postures contraignantes
- Calcul du port de charge : application de la norme NF X 35-109
- Questionnaire et entretien avec les opérateurs du poste ciblé
- Etude des vibrations

De nombreuses postures contraignantes ont été mises en évidence en raison de la nature du poste de travail et à son organisation. Nous avons constaté à de nombreuses reprises que l'opérateur montait sur la table et clouait des bois dans des conditions inconfortables.

► **Quelles actions d'amélioration avez-vous mises en place à l'issue de ce diagnostic ?**

Une réflexion a été menée pour revoir intégralement la conception du poste. Des tables d'assemblage spécifiques ont été conçues et fabriquées, permettant aux opérateurs de réduire de manière conséquente leur posture contraignante. Les tables ont été étudiées pour avoir des formes et dimensions adaptées aux produits. De plus, elles sont ajourées, ce qui permet aux opérateurs de circuler dans la table sans avoir à monter dessus.

**Poste assemblage avant**



**Poste assemblage après**



## BILANS ET PERSPECTIVES

► **Avez-vous rencontré des difficultés dans le déroulement de la démarche ? Comment les avez-vous dépassées ?**

La première difficulté rencontrée fut le manque de compétences et de connaissances dans la gestion de ce type de projet. Elle fut solutionnée par la formation dispensée par la CARSAT pour devenir personne ressource TMS PRO.

La deuxième difficulté rencontrée fut de faire adhérer l'ensemble des collaborateurs au projet. L'implication et le soutien de la direction de l'entreprise a permis de fédérer tous les acteurs du projet.

► **Aviez-vous mis en place des actions de prévention des TMS avant de participer au programme Tmspros ?**

L'entreprise n'avait jamais mis en place d'actions de prévention avant le programme TMS PRO. L'entreprise a pris ce programme comme une opportunité de travailler sur l'amélioration des conditions de travail de ses collaborateurs.



► **Que vous a apporté le programme Tmspros dans votre démarche de prévention des TMS ?**

Le programme TMS PRO nous a permis de structurer notre démarche. Il nous a permis de définir les étapes clés pour réussir ce projet. La formation « devenir personnes ressources TMS » nous a transmis tous les outils nécessaires pour réaliser les différentes étapes du projet. Et pour finir le soutien financier de la CARSAT nous a permis d'investir dans l'amélioration des postes de travail de nos collaborateurs

► **Avez-vous pu constater des premiers résultats ?**

**Quelles suites envisagez-vous de donner à votre démarche de prévention des TMS ?**

Les résultats ont été visible rapidement. La démarche et les investissements effectués ont contribué à valoriser le travail effectué par nos collaborateurs. Ce projet a créé une synergie permettant l'amélioration continue des conditions de travail.

